



Direction générale adjointe
Finances, développement
et attractivité des territoires
Direction du développement des territoires
Service aménagement et observatoire des territoires

LVB/CB/XD/CM
Dossier suivi par :
Madame Chloé MOZZON
tél : 04.74.24.48.17.

Monsieur Jean-François DEBAT
Maire
Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
BP 90419
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Bourg-en-Bresse, le - 4 MAI 2022

Monsieur le Maire,

Vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bourg-en-Bresse conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

La modification simplifiée porte sur des adaptations de l'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Maréchal Juin et de la liste des emplacements réservés.

Le Département de l'Ain n'a pas d'observations à formuler sur cette modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Le Président
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé de la
contractualisation et de l'aménagement du
territoire

Romain DAUBIÉ